

PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2017 A 19H30

Président de séance : CONSTANT Bernard, Maire

Présents : RANCHIN Cédric, CHAROUSSET Bernard, CHASTAING Jacques, ANCEY Jean-Paul, MARION Eric, CONSTANT Monique, LAROCHE Nadège, RANCHIN Marie-Jo, COULANGE Marie-Laure

Absente : MOLLIER Catherine

Secrétaire de séance : Mme CONSTANT Monique

La séance a été ouverte à 19h36

Ordre du jour :

1/ Restes à réaliser 2016 – BP commune

Comme chaque année, il est nécessaire de voter les restes à réaliser de la section d'investissement afin de reporter sur le Budget à venir les dépenses et recettes prévues sur le dernier exercice et qui n'ont pu se réaliser avant le 31 décembre.

En voici le détail :

- Dépenses :
 - Subvention d'équipement versée au SEBA pour l'assainissement et les eaux pluviales : 110 000 €
 - Achats de matériels : 3 000 €
 - Bâtiments communaux : 1 000 €
 - Achats panneaux divers : 900 €
 - Mobilier urbain : 1 500 €
 - Voirie (hors transfert à la Com com) : 11 500 €
 - Réserve incendie : 20 000 €
 - Salle des Fêtes : 8 000 €
 - Création toilettes publiques PMR : 2 000 €
- Recettes :
 - Eclairage public : 1 700 € (subvention SDE attendue de 1 921 €)
 - Salle des Fêtes : 10 000 € (solde DETR pour 3 400 € et subvention sénateur pour 6 500 €)

Total dépenses : 157 900 €

Total recettes : 11 700 €

VOTE :

Pour	10
Contre	0
Abstention	0

2/ Convention avec la Communauté de Communes pour les déchets verts

Comme vous le savez déjà la déchetterie de Ruoms accepte depuis quelques mois les déchets verts.

Ce service a été mis en place par la Communauté de Communes. C'est ouvert au public tous les matins du mardi au samedi de 8h30 à 12h30.

L'agent titulaire qui s'en occupe a été mis à disposition de la Communauté de Communes par la Mairie de Ruoms.

Cet agent étant seul, les communes bénéficiant du service doivent mettre à disposition des agents pour le remplacer pendant ses congés ou absences diverses.

La commune a proposé que Christophe DUFILS ou Jean-Marc LIENART se rendent disponibles pour la matinée des mardis afin d'effectuer ce remplacement.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition avec la Communauté de Communes pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

VOTE :

Pour 10

Contre 0

Abstention 0

3/ Réfection de la Calade et de la Rue du Château

Suite aux travaux d'assainissement collectif du cœur du village des travaux de réfection de calades ont déjà été réalisés depuis le printemps 2016.

Les travaux d'assainissement venant de se terminer dans le haut du village il apparaît nécessaire de réhabiliter la Rue de la Calade et la Rue du Château. Pour se faire l'Entreprise AUDOUARD a établi un devis d'un montant de 6 513.60 € TTC.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le devis et tous les documents nécessaires et inscrit les crédits nécessaires sur le BP 2017.

VOTE :

Pour 10

Contre 0

Abstention 0

4/ Désignation des délégués au SMAM Piscine

Suite à l'arrêté préfectoral du 18 octobre 2016 autorisant la modification des statuts du SMAM Piscine, il est nécessaire de désigner à nouveau les délégués de la commune.

En effet, il y a une modification dans les compétences mais surtout de nouvelles communes adhérentes ce qui impose de renouveler les délégués pour l'ensemble des communes membres.

La commune doit désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

Les délégués actuels sont : Marie-Jo RANCHIN (titulaire) et Marie-Laure COULANGE (suppléante).

Après un tour de table, le choix des délégués a été le suivant :

- Titulaire : M. ANCEY Jean-Paul
- Suppléant : Mme RANCHIN Marie-Jo.

VOTE :

Pour 10

Contre 0

Abstention 0

La séance est levée à 20h25

TABLEAU DES SIGNATURES
PV CM DU 18/01/2017

M. CONSTANT Bernard	
M. RANCHIN Cédric	
Mme CONSTANT Monique	
M. ANCEY Jean-Paul	
M. CHASTAING Jacques	
M. CHAROUSSET Bernard	
M. MARION Eric	
Mme RANCHIN Marie-Jo	
Mme LAROCHE Nadège	
Mme COULANGE Marie-Laure	
Mme MOLLIER Catherine	Absente